



Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains

Deuxième session de 2022

Nairobi, 21–23 novembre 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel de 2021 sur le plan stratégique pour
la période 2020–2023

Résumé du rapport annuel de 2021 sur la mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 3 de sa résolution 1/1, l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains a prié la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) de présenter chaque année aux États Membres un rapport d'activité sur les progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 et des activités inscrites au programme de travail d'ONU-Habitat. En conséquence, le secrétariat a préparé son *Rapport annuel 2021*,¹ présentant les progrès réalisés au cours de l'année.
2. Le *Rapport annuel 2021* complet a été lancé le 28 avril 2022 et peut être consulté sur la page d'accueil du site Web d'ONU-Habitat (via <https://unhabitat.org/annual-report>). Des versions imprimées ont été partagées avec tous les bureaux régionaux et de liaison d'ONU-Habitat pour une plus grande diffusion.
3. Conformément aux demandes formulées par les États Membres, le rapport présente les progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats prévus (domaines de résultats) par rapport aux cibles des indicateurs pour 2021. Les résultats ont été recueillis auprès des bureaux du siège, des bureaux nationaux et des bureaux régionaux dans le cadre d'un exercice de collecte de données mené en janvier et février 2022.
4. Le rapport démontre clairement qu'ONU-Habitat met en œuvre des initiatives qui contribuent à l'accomplissement de son mandat en réduisant la pauvreté et les inégalités, en améliorant la prospérité partagée, en renforçant l'action climatique et en prévenant les crises urbaines et en y répondant. Il indique également qu'ONU-Habitat a fait progresser ses fonctions de catalyseur en trouvant des solutions et des idées urbaines plus innovantes, en travaillant de plus en plus avec des partenaires stratégiques et en menant des activités plus étroitement ciblées.
5. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a continué de perturber la mise en œuvre de certaines activités prévues dans le programme de travail et le budget pour 2021. Les contraintes financières globales et la nature fortement affectée du budget continuent d'affecter l'équilibre général des résultats du plan stratégique pour la période 2020-2023. Dans le même temps, tout au long de l'année 2021, la demande des services techniques d'ONU-Habitat a été constante, en particulier pour les programmes normatifs mondiaux, domaine dans lequel le financement a augmenté de 16,9 % pour

* HSP/EB.2022/14.

¹ ONU-Habitat, *Annual Report 2021* (Nairobi, 2021).

atteindre 135,6 millions de dollars. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle important que jouent les villes pour ce qui est d'atténuer les nouvelles vulnérabilités et d'y répondre et l'importance de créer les conditions d'un relèvement social et économique à long terme dans les villes. Les enseignements tirés ont été intégrés dans la planification pour 2022 et le projet de programme de travail pour 2023.

6. Au cours de sa deuxième année, et malgré le contexte difficile décrit ci-dessus, le plan stratégique a continué d'être un outil solide pour répondre aux conflits, à la pandémie de COVID-19 et aux urgences climatiques en préparant les établissements humains à gérer les risques, à se remettre durablement de la pandémie, et à atténuer les changements climatiques et s'y adapter. ONU-Habitat a élaboré des publications, des outils, des lignes directrices et du matériel technique grâce aux ressources préaffectées et aux fonds disponibles aux niveaux national et régional pour étayer ses travaux normatifs mondiaux, améliorant ainsi ses activités opérationnelles et sa présence sur le terrain.

7. Le *Rapport annuel 2021* présente les trois priorités d'ONU-Habitat pour le reste de la période couverte par le plan stratégique, à savoir : le logement, le climat et la mise en œuvre au niveau local du Programme de développement durable à l'horizon 2030, élargi en 2022 pour inclure également la réponse aux crises. Le rapport souligne un certain nombre d'ajustements au programme de travail et aux résultats attendus, sur la base d'une analyse continue des conditions extérieures, et présente les résultats obtenus à ce jour. Il présente les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat ainsi que les résultats obtenus aux niveaux local, national, régional et mondial. L'impact est illustré par des résultats et des histoires spécifiques pour chacun des quatre domaines de changement et par les étapes franchies au cours de la période considérée.

8. Les réalisations importantes en matière de soutien aux villes par le biais de travaux normatifs et opérationnels sont documentées. Le développement urbain durable a été favorisé par un meilleur accès aux services de base, à l'espace public, à un logement adéquat et à des transports publics durables. Le rapport *Cities and Pandemics*² fournit aux villes des pistes pour parvenir à un relèvement de la pandémie qui soit juste et durable. Les outils et les méthodologies renforcent la capacité des villes dans des domaines tels que la planification urbaine sensible au genre, la gestion des déchets et le développement à faible taux d'émission. ONU-Habitat a façonné le discours mondial sur le développement urbain durable en dirigeant l'élaboration du cadre mondial de surveillance urbaine, en développant une plateforme en ligne sur les examens locaux volontaires et en coorganisant la conférence *Innovate4Cities 2021*.

9. Le *Rapport annuel 2021* fournit également des informations sur les résultats obtenus dans le cadre des programmes phares d'ONU-Habitat, qui ont été lancés en 2020 pour renforcer la capacité d'exécution et l'efficacité du plan stratégique en consolidant les initiatives visant à collaborer avec les gouvernements et les partenaires d'ONU-Habitat. Les programmes phares constituent un moyen de renforcer l'intégration des travaux normatifs et opérationnels d'ONU-Habitat pour assurer une plus grande efficacité et obtenir un plus grand impact dans les quatre domaines de changement du plan stratégique.

10. Le rapport est composé des quatre sections suivantes :

a) La section 1 présente une introduction qui décrit les priorités stratégiques pour 2021 ; les résultats de la restructuration interne visant à aligner ONU-Habitat sur les réformes plus vastes du Secrétaire général ; la réponse d'ONU-Habitat à la pandémie de COVID-19 au cours de l'année ; les améliorations apportées au suivi et à l'établissement de rapports sur le Nouveau Programme pour les villes et les objectifs de développement durable ; et l'objectif de faire progresser les questions urbaines au sein du système des Nations Unies ;

b) La section 2 présente une évaluation détaillée des progrès réalisés et des résultats obtenus dans chacun des quatre domaines de changement, en présentant des histoires transformatrices et en montrant des résultats ;

c) La section 3 illustre la manière dont ONU-Habitat joue un rôle de catalyseur pour faire avancer les questions urbaines par le biais de partenariats stratégiques et donne un bref aperçu pour 2022 ;

d) La section 4 donne un aperçu de la performance financière d'ONU-Habitat en 2021.

² ONU-Habitat, *Cities and Pandemics: Toward a More Just, Green and Healthy Future* (Nairobi, 2021).

11. L'année dernière, ONU-Habitat a mis en place des moyens novateurs pour diversifier ses sources de financement et établir de nouveaux partenariats stratégiques. Afin de compléter le financement des États Membres pour la mise en œuvre du mandat d'ONU-Habitat, une dotation de tiers a été élaborée et sa faisabilité a été examinée. La création de la Fondation pour des établissements humains durables, enregistrée par Blenheim Capital en juin 2021, est très prometteuse pour aider à assurer la durabilité à plus long terme des travaux d'ONU-Habitat, conformément à son mandat.

12. La réforme globale mise en œuvre continue de rendre ONU-Habitat plus apte à remplir son mandat révisé et élargi. En 2021, cette réforme a permis d'accélérer l'établissement de meilleurs liens entre ONU-Habitat et d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre des récents programmes mondiaux, qui ont tous donné des résultats positifs en 2021. Elle a également contribué à faire progresser l'application de la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies sur le développement urbain durable, à tirer parti de l'urbanisation durable afin de renforcer l'impact sur le climat et à accélérer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et d'autres programmes mondiaux.
